

Plateforme de Connaissance sur l'Urbanisation au Moyen Orient et en Afrique du Nord

*Développement Durable et Croissance Inclusive pour les Villes Méditerranéennes
17-18 septembre 2012*

Programme détaillé

I. Table ronde 1 : Renforcer les capacités des collectivités locales - Gouvernance locale – Administrativement et Techniquement

Le débat portera sur les défis de la gestion urbaine rencontrés par les villes de la région méditerranéenne. La responsabilité des autorités locales s'est effectivement vue renforcée par les récentes transformations politiques et socio-économiques en Méditerranée. La nouvelle version du rapport de l'ONU (UN-habitat) sur l'Etat des Villes Arabes montre que les défis du développement urbain sont conditionnés par trois principaux changements dans les dynamiques d'urbanisation :

- « Plusieurs villes principales s'étendent au point que certaines d'entre elles deviennent de réelles régions méga-urbaines. Ces nouvelles dynamiques d'urbanisation régionales apportent leur lot d'interrogations quant aux formes de gouvernance appropriées.
- Le mode traditionnel de gouvernance très centralisé montre ses limites en termes d'efficacité, en limitant le pouvoir des autorités locales, et entravant de fait la participation de la société civile aux politiques de développement urbain.
- Dans l'objectif convenu d'un développement intégré, accroître la participation du secteur privé dans le développement urbain, et la coordination effective des autorités centrales et locales, sont des pistes à explorer. »

Le débat pourra prendre la forme d'un partage d'expériences autour des défis administratifs et techniques que les villes doivent relever dans la région méditerranéenne. La discussion portera sur les approches que les villes (de différentes tailles et échelles) développent pour relever ces défis, mettant l'accent sur les différences, les similitudes et les leçons apprises. Les sujets d'importance qui pourront être abordés sont les suivants :

- Le cadre juridique et réglementaire des pays méditerranéens donne-t-il suffisamment d'autonomie aux collectivités locales pour exercer une autorité effective sur des questions qui concernent la ville et les citoyens? Lorsque la décentralisation est légalement institutionnalisée, est-elle effectivement promulguée ?
- Les villes principales de la région bénéficient-elles d'un statut spécifique qui permette aux autorités locales de répondre efficacement aux problèmes complexes de la gouvernance urbaine ? Existe-t-il des conflits entre autorités locales et représentants déconcentrés du gouvernement central (gouverneurs) ? Comment sont-ils résolus ?
- Les fonctions et responsabilités des collectivités locales sont-elles adaptées aux enjeux de la ville et de l'urbanisation ? Que pouvons-nous apprendre de l'expérience des villes d'Amérique latine ?

- Les gouvernements locaux délivrent-ils des prestations conformes à leur mandat ? Quels sont les obstacles ? - Manque de juridictions claires (mandats superposés) ? Nécessité d'outils de planification adéquats ? Ou de ressources humaines compétentes ?
- Les autorités locales sont-elles habilitées à élaborer leurs propres politiques de développement ? Si oui, dans quelle mesure ? Quel est le processus de prise de décision ? Y a-t-il une coordination efficace entre les différents niveaux administratifs ?
- Quels sont les outils et les ressources (y compris les capacités humaines) dont disposent les collectivités locales ? Quels sont les difficultés rencontrées lors de l'utilisation de ces outils pour gérer efficacement le développement urbain ? Y-a-t-il un processus de planification en place ? Qui prend les décisions sur les projets majeurs d'infrastructure ? Y-a-t-il un plan d'investissement existant – par exemple un plan sur 5 ans dont la planification est coordonnée au niveau national – un schéma directeur, une stratégie de développement de la ville, des systèmes de gestion automatisés pour les gouvernements municipaux, d'autres outils liés aux TIC ?
- Le cadre organisationnel existant est-il suffisamment robuste pour permettre aux autorités locales de s'acquitter de leur mandat ? Quelle entité est responsable de la composition des équipes au niveau local ? Quelles sont les compétences existantes au sein du conseil municipal / conseil du gouvernement ? Les maires des villes / gouverneurs sont-ils habilités et ont-ils les compétences pour prendre des décisions majeures ? Dans le contexte du processus de décentralisation en cours dans certains pays de la région, les ressources humaines au niveau municipal ont-elles les compétences pour gérer les responsabilités qui leur sont déléguées ? Quels sont les critères de recrutement des autorités locales ? Comment les jeunes talents sont-ils attirés et pérennisés ?
- La déconcentration des ministères et de leurs ressources impactent-elles l'autonomie locale pour gérer l'urbanisation ?
- Les autorités locales sont-elles organisées en associations de maires ou association de villes ? Ces associations ont-elles contribué à l'autonomisation des autorités locales, et à augmenter leur pouvoir de négociation avec le gouvernement central ?

Les conférenciers et les participants sont invités à fournir des exemples de villes, où les obstacles et les défis ont été surmontés, et des avancées effectuées dans les domaines suivants : rationalisation des mandats et des responsabilités, utilisation des outils de planification appropriés, fonctionnement au sein d'une structure organisationnelle adéquate, et engagement actif pour la résolution des problèmes au niveau de la ville. Les participants sont également encouragés à partager leur vision quant au changement induit par les politiques de décentralisation et leur mise en place au sein des villes de la région, en particulier au cours des dernières années / mois.

II. Table ronde 2 : Renforcer les capacités des collectivités locales - Financièrement

Les membres du groupe (panel, comité) discuteront des ressources dont disposent les gouvernements locaux pour leur permettre de remplir leur fonction et responsabilités y compris le paiement de frais opérationnels et dépenses de maintenance et l'investissement dans le développement des projets dans le cadre de leurs juridictions.

Les ressources locales proviennent de sources différentes incluant : (i) les fonds propres ; (ii) les fonds transférés par le gouvernement central à travers le système de transfert intergouvernemental fiscal existant ; (iii) les fonds générés par l'exploitation des biens fonciers appartenant à la municipalité ; et (iv) les emprunts sur le marché. Le système de transfert fiscal intergouvernemental est généralement difficile à contrôler au niveau local mais les gouvernements locaux ont suffisamment de contrôles sur (i) l'amélioration des revenus propres ; (ii) estimation juste de la valeur des biens locaux comme le foncier ; et (iii) l'emprunt sur les marchés.

Lorsque l'on aborde le sujet des finances locales, il est important de distinguer deux aspects : (a) la capacité d'avoir/d'obtenir un volume adéquat de ressources ; et (b) la capacité à dépenser ces ressources efficacement et conformément aux objectifs et cibles de développement local. Par conséquent, le contenu des discussions engagées dans ce panel sera étroitement lié à la discussion du panel 1 mais elle se focalisera davantage sur la capacité d'obtenir et/ou disposer d'un volume de ressources adéquat, plutôt que les outils de gestion des ressources disponibles qui aura déjà été abordée lors de la session 1.

Les discussions abordées dans cette session se focaliseront sur les expériences où les villes de la région méditerranéenne ont été mises au défi, et/ou sur les réalisations faites pour mobiliser et/ou obtenir les recettes à travers chacun de ces outils, plus spécifiquement :

- Les mécanismes existants sont-ils suffisants pour augmenter les recettes ? Quelle est l'autorité juridique des villes quant à leur fiscalité, honoraires et taxes ? Comment les villes surmontent-elles les difficultés liées à l'équilibrage efficace de l'assiette budgétaire ? Comment l'efficacité du système de collecte des impôts peut-elle être améliorée ? Quelles pistes innovantes les gouvernements locaux pourraient-ils utiliser pour améliorer la perception des impôts (automatisation / service de guichet unique / cartes SIG / bases de données associant les frais de déchets solides aux factures d'électricité, etc.) ? Relever les défis posés par l'urbanisation au niveau local implique l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies adéquates de développement urbain ; existe-t-il un engagement financier pertinent au niveau national pour soutenir la stratégie de développement de la ville urbaine sur une perspective de long terme, tout en prenant en compte l'allocation de fonds nécessaires à ces investissements ?
- Quel est le rôle des transferts nationaux dans la détermination des dépenses au niveau local ? Sont-ils coordonnés avec l'échelon local ? Existe-t-il des incitations pour faire apparaître les liens entre les transferts nationaux et les efforts déployés par les villes (par exemple, l'amélioration de l'efficacité fiscale, l'élargissement des actifs financiers, etc.) ? Quels sont les défis auxquels sont confrontés les gouvernements locaux vis-à-vis des gouvernements nationaux en termes de ressources financières et comment est-ce que ceci impacte les politiques locales ?
- Dans quelle mesure les villes de la région méditerranéenne réussissent-elles à tirer parti de leurs actifs disponibles ? Les villes utilisent souvent le foncier comme moyen pour financer les

infrastructures publiques. L'avantage offert par ce moyen de financement est sa capacité à générer de la trésorerie. Toutefois, les pré-requis pour leur utilisation comprennent: (i) les règles juridiques pour assigner et protéger la propriété, (ii) les institutions légitimes pour l'estimation et la diffusion publique des valeurs foncières selon leur usage, et (iii) un cadre juridique solide, avec un système judiciaire sain pour régler les différends et superviser l'ensemble du processus de financement. Dans quelle mesure les villes remplissent-elles ces critères ? Est-ce considéré comme une option réaliste pour financer le développement urbain ?

- Que font les villes pour attirer des investissements du secteur privé ? Le cadre juridique national est-il adapté pour faciliter l'accès à ces sources de financement ? Une politique de promotion des investissements a-t-elle été mise en place ? Les villes ont-elles défini une vision pour promouvoir le développement urbain qui intègre les investissements du secteur privé ? Les Partenariats Public-Privé (PPP) représentent un instrument efficace pour les projets de développement urbain (et les différents mécanismes incitatifs utilisés dans le cadre de partenariats public-privé par le biais des abattements fiscaux, sur le site dédié à la fourniture d'infrastructures, marketing de la ville et de l'image de marque, etc.) ? Le secteur public présente-t-il les compétences nécessaires à l'élaboration de ce type de partenariat ? En mesure-t-il les risques et les menaces ?
- Enfin, la session examinera dans quelle mesure et sous quelles conditions les villes de la région méditerranéenne sont solvables ? Existe-t-il un champ d'application pour cette approche ? Le pouvoir central restera-t-il incontournable dans la supervision des opérations concernant l'urbain au niveau local ?

Les participants seront encouragés à développer leur vision du soutien potentiel que pourraient apporter les institutions de financement internationales, et les agences de coopération.

III. Table ronde 3 : Renforcer les villes pour une croissance économique et une meilleure offre de service

Cette session examinera les raisons pour lesquelles les fournitures de services constituent une fonction importante pour les gouvernements locaux et comment l'absence de services adéquats peut impacter la croissance économique du pays. Pour être plus précis, le concept de service inclut non seulement l'infrastructure traditionnelle (extension du réseau d'eaux usées et assainissement, accès à l'eau et l'électricité, gestion des déchets solides, construction et réhabilitation de routes secondaires, etc.) mais aussi les infrastructures sociales comme les logements sociaux, écoles, centres de santé. De plus, les villes, moteurs du développement économique, sont vouées à produire des opportunités d'emploi, surtout pour les jeunes.

Les discussions porteront sur les défis que traversent actuellement les villes dans la région Méditerranée dans leur tentative d'offrir des services équitables, accessibles à tous, et explorer les opportunités et pistes pour étendre la fourniture de services, en se focalisant sur le rôle des gouvernements locaux et la nécessité de complémentarité avec les agences gouvernementales centrales. Les sujets abordés incluent :

- Dans la région méditerranéenne, les gouvernements locaux ont une responsabilité limitée concernant la fourniture de service étant donné que la plupart des services essentiels comme l'eau, l'assainissement et les routes, est généralement gérée par des unités déconcentrées des ministères compétents ou par les entreprises publiques. Sans un rôle actif des gouvernements locaux dans la planification des services, le modèle fonctionne-t-il ? Les arrangements institutionnels existants pour les réalisations des services urbains fonctionnent-ils ou doivent-ils être changés ?
- La fourniture de prestations de service pourrait-elle être plus efficace ? Si oui, comment ? (avec une attention particulière sur les changements qui sont nécessaires au niveau institutionnel, organisationnel et opérationnel).
- Les gouvernements locaux planifient-ils efficacement la croissance urbaine au cours de leur mandat et la relation qu'ils engagent avec les institutions centrales / décentralisées a-t-elle été respectée ? Y-a-t-il un mécanisme ex-ante pour développer des quartiers futurs, tels que les nouvelles villes, les parcs industriels, etc ?
- La fourniture de service est elle orientée vers la demande ou est-elle axée sur l'offre ? Quels sont les objectifs fixés qui ont été respectés dans le schéma administratif et quels sont ceux qui ont besoin d'une amélioration en terme de procédures et comment peuvent-ils être mis en œuvre ? Les bénéficiaires et les différents couches sociales de la population ont-ils contribué à la fourniture d'infrastructure pour leur propre bénéfice ? (capital social, cofinancement...)
- Les villes prêtent-elles attention aux questions de régénération urbaine (amélioration des zones délabrées, réhabilitation des médinas) les considèrent-elles comme un véritable atout pour générer une source de revenu touristique local ? Dans quelle mesure la ville est-elle impliquée dans le processus de prise de décision concernant les opérations de réhabilitation ? Cela peut-il être amélioré et comment ?
- Existe-t-il une coordination inter-juridictionnelle qui pourrait être favorisée à l'échelle intercommunale ?
- Comment les services sont-ils financés ? Sont-ils habituellement publics ou privés ?

- Quelle est l'expérience du secteur privé en termes de fourniture de service – Existe-il un environnement réglementaire qui favorise la compétitivité et l'équité ?
- Existe-t-il des stratégies de développement économique locales menées par les villes pour faire face au taux de chômage élevé ? Quels sont les retours de ces expériences ?

Les conférenciers ainsi que les participants sont vivement encouragés à décrire les blocages actuels mais aussi à suggérer des solutions, notamment les réformes institutionnelles, réglementaires et politiques.